



Commune de Morrens
Place du Village 1
1054 Morrens

REÇU le

21 JUIL. 2022

RÉP. 649

151

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ABATTAGE D'ARBRES

Conformément au règlement communal sur la protection des arbres du 4 janvier 2014 et au règlement du 22 mars 1989 d'application de la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la faune, des monuments et des sites.

Affichage au pilier public du 28.07.2022 au 16.08.2022
(ne pas remplir)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au greffe municipal.

Propriétaire et parcelle concernés

No parcelle 649
Propriétaire (nom et prénom) Gerthe Antonin et Lucie
Adresse ch. du Brochet 26
Demandeur (si différent)

Abattage envisagé

Objet (cocher ce qui convient) arbre haie cordon boisé boqueteaux

Nombre 1 Essence(s) Epicéa

Circonférence 47 cm Hauteur (environ) 11 m

Motif de l'abattage malade, foudroyé, très probablement selon Paysagiste Claude Echin S&P.

Entreprise chargée d'effectuer le travail Claude Echin S&P 1134

Plantation compensatoire oui

non, motif

Vufflens-le-Château

Date

21.07.2022

Signature du propriétaire

Gerthe L.
Gerthe et

Signature du demandeur
(si différent)

.....

Le présent formulaire doit être retourné, dûment complété et signé par le(s) propriétaire(s) accompagné d'un plan de situation, photo ou croquis précisant l'emplacement de l'abattage.